



UEJ

JOUONS EN ÉQUIPE

Union des éditeurs de jeux de société

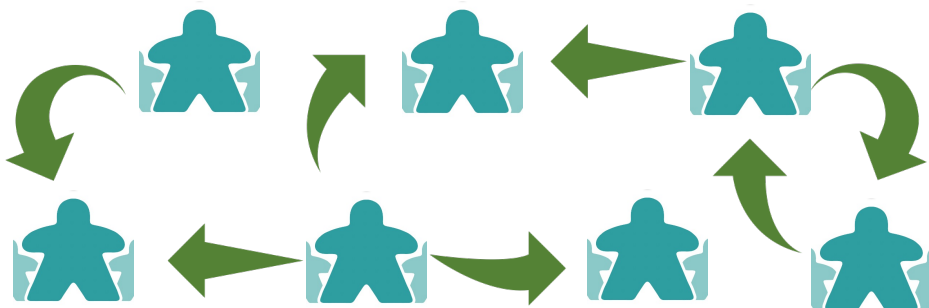
UNION DES ÉDITEURS DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Créée début 2016, l'Union des Editeurs de Jeux de Société est une association professionnelle qui regroupe les entreprises francophones d'édition de jeux de société. L'association a pour but de préserver et développer la compétitivité et la spécificité des entreprises du jeu de société.

ADHÉRER C'EST :

- ◆ Échanger sur les problématiques importantes du secteur
- ◆ Bénéficier de conseils juridiques et de tarifs préférentiels
- ◆ Faire connaître et reconnaître le secteur économique du jeu de société
- ◆ Se former et s'informer
- ◆ Avoir accès à des études chiffrées du secteur
- ◆ Donner son avis, ses idées, ses suggestions
- ◆ Contribuer à l'évolution du secteur du jeu de société
- ◆ Soutenir et renforcer les démarches et la représentativité de l'UEJ auprès des institutions
- ◆ Participer à des groupes de réflexion et d'action sur des sujets bien spécifiques au secteur économique et au métier d'éditeur de jeux de société tels que, par exemple : la fiscalité, la contrefaçon, la propriété intellectuelle, les normes, l'éco-conception, etc.

Pour postuler à une commission ou pour toute question :
Contactez-nous: contact@uej.fr





UEJ

BULLETIN D'ADHÉSION

Union des éditeurs de jeux de société

Montant des cotisations :

Pour les membres entrants (éditeur en cours de création et/ou n'ayant pas encore édité et mis en nom propre sur le marché français 2 jeux de société différents), la cotisation annuelle est fixée à 150 euros HT (180€ TTC)

C'est mon cas

Pour les membres actifs la cotisation annuelle est fixée selon le chiffre d'affaires global officiel réalisé par la société requérante, et donne accès à l'ensemble des services proposés par l'association.

Jusqu'à 100 000 euros de CA annuel HT : 300 euros HT (360€TTC)

De 100 001 à 300 000 euros de CA annuel HT : 600 euros HT (720€TTC)

De 300 001 à 500 000 euros de CA annuel HT : 750 euros HT (900€TTC)

De 500 001 à 1 million d'euros de CA annuel HT : 1500 euros HT (1800€TTC)

De 1 à 3 millions d'euros de CA annuel HT : 3000 euros HT (3600€TTC)

Au-delà de 3 millions d'euros de CA annuel HT : 4000 euros HT (4800€TTC)

(Merci de cocher la case correspondant à votre chiffre d'affaires A-1)

NB : les sociétés francophones hors UE bénéficient d'une remise de 50% sur ces montants

SOCIÉTÉ :

CONTACT (nom, prénom, fonction) :

ADRESSE :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. :

E-mail :

Siret :

Année de création :

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent au siège de l'UEJ. Il s'engage à déclarer annuellement le montant du chiffre d'affaires réalisé hors taxes sur lequel sera calculé l'appel à cotisation annuelle et à verser ladite cotisation.

Fait à
Le

Cachet et signature

A retourner par e-mail à contact@uej.fr

En adhérant, j'accepte que l'UEJ me propose par courriel des produits ou services. Dans le cas contraire, j'en informerai l'UEJ par écrit.